



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Etablissements : Nord-Pas-de-Calais

Question écrite n° 6705

Texte de la question

M Fabien Thieme attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, sur la situation des universités dans le Nord - Pas-de-Calais. Le potentiel universitaire de la région Nord - Pas-de-Calais est aujourd'hui saturé. Cette situation n'est pas due à un pourcentage trop élevé d'étudiants puisque, par rapport à la situation nationale, il devrait y avoir 20 000 étudiants de plus dans cette région. Ces universités souffrent de manque de locaux pour l'enseignement et les services auxiliaires, de manque d'enseignants-chercheurs et de chercheurs, de techniciens, d'ingénieurs et de personnels administratifs. Elles n'ont pas de capacité d'accueil suffisante et souffrent de sureffectifs. Le pari de voir accéder au niveau du bac 80 p 100 d'une tranche d'âge dans les quinze ans à venir sous-entend qu'il faudra former 25 p 100 de cette même tranche d'âge à un enseignement supérieur. Il faut donc prévoir une croissance des effectifs étudiants de 45 p 100 par rapport à 1986. Malgré les surcharges d'activité d'enseignement, les universitaires concernés ont une production scientifique tout à fait comparable qualitativement à celle des autres grandes universités françaises qui sont pourtant dans des conditions bien meilleures. Rappelons notamment les automatismes du métro VAL, ceux du tunnel, la thérapie micro-ondes, la multiplication accélérée des plantes et semences. Mais, pour porter à un plus haut niveau la recherche et former la jeunesse avec toujours plus d'efficacité aux techniques nouvelles, il faut que ces universités disposent des moyens indispensables dont elles ont besoin car, actuellement, la limite du supportable est dépassée. Ainsi, comment peut-on espérer, avec un budget de 1989 qui ne prend pas en compte la priorité qui devrait être accordée à l'enseignement, créer les emplois qui s'imposent dans ces universités. La crise des universités du Nord - Pas-de-Calais exige des mesures particulières. Il a proposé, avec son groupe parlementaire, de prélever 40 milliards de francs non sur la défense mais sur un surarmement insensé, car il considère que la véritable force de frappe d'un pays c'est la formation de sa jeunesse. Par conséquent, il lui demande quelles mesures nouvelles il entend prendre pour permettre aux universités du Nord - Pas-de-Calais de jouer tout leur rôle tant du point de vue de la recherche que de l'enseignement.

Texte de la réponse

Reponse. - Différentes mesures sont intervenues pour favoriser le développement des universités du Nord - Pas-de-Calais. La première consiste en l'ouverture de quatre nouvelles implantations de DEUG délocalisées à Dunkerque, Boulogne, Arras et Cambrai. Un renforcement des capacités d'accueil des universités lilloises est également en préparation. En matière d'encadrement pédagogique, un effort important a été réalisé depuis 1984 en faveur du Nord - Pas-de-Calais puisque 117 postes d'enseignants du supérieur dont 50 pour la seule université Lille-I ont été créés. Cet effort sera poursuivi dans le budget 1989 avec la création de 99 emplois afin de corriger le sous-encadrement existant dans ces établissements. Le projet de contrat Etat - région devrait permettre d'augmenter cet effort des lors que l'engagement de la région sur la base d'une participation significative au financement sera arrêté par celle-ci.

Données clés

Auteur : [M. Thieme Fabien](#)

Circonscription : - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6705

Rubrique : Enseignement superieur

Ministère interrogé : éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : éducation nationale, jeunesse et sports

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée le : 12 décembre 1988, page 3588